



DROIT, ECONOMIE, GESTION

Parcours Assistant en ressources humaines

Licence pro Mention Métiers de la GRH : assistant



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences
Sociales et
Humanités
(SSH)

Présentation

Accessible aux titulaires d'un BAC+2, le parcours Assistant en ressources humaines de la licence professionnelle métier de la GRH, permet de former des assistants RH opérationnels et autonomes.

La formation comprend :

- * Des enseignements concrets et généralistes, adaptés aux différents besoins des entreprises, quels que soient la taille et le développement de leur service RH
- * Une période de stage en entreprise

97 % des étudiants qui ont suivi cette formation ont obtenu leur diplôme en 2022.

Savoir-faire et compétences

Le titulaire de la certification connaît les enjeux des fonctions de l'entreprise, et notamment ceux de la fonction Gestion des Ressources Humaines, afin d'intégrer la gestion administrative au cœur de la démarche stratégique globale de l'entreprise.

Il connaît les textes réglementaires en vigueur, et notamment ceux du droit du travail, afin de veiller à leur

mise en œuvre au sein de la gestion des ressources humaines.

Il utilise les logiciels professionnels et les outils de travail collaboratif et de veille afin de procéder à l'administration de la gestion des ressources humaines.

Organisation

Organisation

La formation se déroule sur 1 an.

Les enseignements sont organisés en alternance deux jours par semaine (alternance sous forme de contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Le volume horaire de la formation est de 482 heures.

Contrôle des connaissances

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu.

Semestre 1



- * Les UE d'Anglais et d'informatique seront validées à 100 % en contrôle continu.
- * Les autres UE seront validées à 30 % en contrôle continu et 70 % lors de deux études de cas de 4 heures en fin de semestre.

Semestre 2

- * L'UE suivi de stage sera validée par la note reportée sur la grille d'évaluation du stage (complétée par le tuteur et l'agent chargé du suivi).
- * L'UE projet tutoré sera validée par la note obtenue lors de la soutenance orale (40% rapport écrit – 60% soutenance orale).
- * Les autres UE seront validées par une étude de cas de 4 heures.

L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé). Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé définitivement.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat de professionnalisation.

Stages

Stage : Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

Recrutement sur dossier de candidature

- * **Dossier à télécharger (Formation initiale) sur APOFLUX UPPA** |
- * **Dossier à télécharger si vous êtes en reprise d'étude APOFLUX** |

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription [via le site de l'UPPA en cliquant ici](#) |

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.

Capacité d'accueil

2020-2021 : 24 étudiants

2021-2022 : 27 étudiants

Pré-requis obligatoires

Cette formation est accessible pour les étudiants ayant validé :

- * Une L2 Économie et gestion, AES-gestion
- * Un des BTS suivants : comptabilité, SAM, GPME, communication
- * Un DUT GEA ou GACO



Chaque candidature peut être étudiée au cas par cas par la commission d'admission en analysant le projet professionnel de l'étudiant, ou sa réorientation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Et après

Poursuite d'études

Une licence professionnelle n'est pas destinée à ouvrir sur des poursuites d'études mais a pour vocation à permettre l'entrée dans la vie active à la suite de la formation. Néanmoins, un certain nombre de Master en sciences humaines et Masters MEEF sont susceptibles d'accueillir, sous certaines conditions, des étudiants titulaires de la Licence Professionnelle.

50 % des étudiants de la promotion 2023 ont poursuivi leurs études.

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré (MEEF) Éducation Physique et Sportive
- Master Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré (MEEF) Histoire et Géographie
- Master Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré (MEEF) Lettres et Langues
- Master Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré (MEEF) Mathématiques, Physique, Chimie

Passerelles et réorientation

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Le SCUIO-IP accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle :

 scuio-ip@univ-pau.fr

Insertion professionnelle

Le diplômé peut assurer les fonctions de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise :

- * Connaissance des fondamentaux en droit du travail
- * Gestion administrative du personnel (de l'embauche au départ du salarié)
- * Rémunération
- * Formation
- * Gestion des relations sociales et prévention des risques

Les types d'emplois accessibles sont par exemple :

- * Assistant gestion du personnel
- * Chargé de la paie et de l'administration du personnel
- * Chargé de gestion en PME ayant en charge la gestion du personnel
- * Chargé de recrutement, adjoint du responsable des relations sociales
- * Assistant RH
- * Adjoint au responsable des formations.

Bilan de l'enquête portant sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence assistant en ressources humaines : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/resultats-des-enquetes/licences-professionnelles/derniere-enquete.html>



36% des étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2023
sont en emploi 3 mois après l'obtention du diplôme.

Campus


 Pau


Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Scolarité LP assistant en ressources humaines


 05 59 40 78 88

 lp.assistant-rh@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

 +33 5 59 40 78 88

 accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap


Mission Handicap

 +33 5 59 40 79 00

 handi@univ-pau.fr

Responsable pédagogique

Jacques JAUSSAUD

 jacques.jaussaud@univ-pau.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Institut Saint Dominique

 <https://www.saintdominique.fr/>

Lieu(x)

 Pau



Programme

SEMESTRE 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Gestion du recrutement	UE				4
Les modalités et les obligations légales d'un recrutement	EC	4h	8h		2
Les outils à utiliser pour un recrutement	EC		20h		2
UE 2 - Gestion de l'embauche	UE				7
Les différents contrats possibles	EC	4h	18h		3
Les obligations légales d'une embauche	EC	4h	18h		1
L'accueil et l'intégration d'un salarié	EC	4h	18h		3
UE 3 - Gestion du déroulement de la relation de travail	UE				8
La gestion des dossiers du personnel	EC	4h	18h		2
La gestion du temps de travail et des congés	EC	4h	18h		3
La gestion de la formation continue	EC	4h	28h		3
UE 4 - Gestion de l'organisation de la relation de travail	UE				5
Optimisation de l'organisation du travail	EC	4h	8h		2
Préparation de la paie	EC	4h	28h		3
UE 5 - Anglais technique et management interculturel	UE	4h	28h		3
UE 6 - Informatique	UE		20h		3

SEMESTRE 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 7 - Gestion des relations individuelles de travail	UE				7
Les différents entretiens obligatoires et facultatifs	EC	4h	18h		2
Les outils pour réaliser les entretiens	EC		20h		2
L'exploitation des entretiens	EC	4h	28h		3
UE 8 - Gestion des relations collectives de travail	UE				6
Les obligations vis-à-vis des IRP : description- enjeux-sanctions	EC	4h	28h		3
Les outils des relations collectives de travail	EC		30h		3
UE 9 - Gestion de la fin de la relation de travail	UE				5
Le formalisme des différentes ruptures d'un contrat	EC	4h	18h		3
L'indemnisation du salarié selon les motifs	EC	4h	18h		2
UE 10 - Suivi stage	UE		16h		6
UE 11 - Projet tutoré	UE		16h		6